

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES FILLES
TROPHEE GINETTE DUBOIS

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française et licenciées ffgolf nées en 2010 et 2011 dont l'index n'est pas supérieur à 7,4.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 82 participantes :

- 74 joueuses retenus par ordre du Mérite jeunes puis de l'index à la date limite d'inscription ;
- 4 wild cards pour les joueuses désignées par la Direction Technique Nationale de la ffgolf ;
- Les 4 joueuses ½ finalistes du championnat de France Benjamines de l'année de l'épreuve seront qualifiés et pourront concourir pour le titre de champion de France Minimes.

Épreuve "non-fumeur" : Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2.8

Dès la reconnaissance les voiturettes et autres moyens de transport sont interdits : voir § 1.2.4

Sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (50 m, 100 m, 150 m) **doit être effectif** dès la partie de reconnaissance officielle.

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours.

ENGAGEMENT

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

ENREGISTREMENT

Toutes les joueuses devront s'enregistrer au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de **disqualification**.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premières.

Trophée Ginette DUBOIS confié pendant la remise des prix à la Championne de France Minimes.